



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 01 juin 2018

Accueil temporaire de migrants en Essonne suite à l'opération d'évacuation d'un campement à Paris

La forte pression migratoire en Île-de-France se traduit, depuis l'été 2015, par la constitution de campements illicites sur la voie publique dans le nord-est parisien.

En raison des risques encourus en termes de sécurité, de salubrité et de santé publique, l'État a régulièrement procédé à des mises à l'abri de ces migrants.

Le 30 mai dernier, environ 1500 migrants ont fait l'objet d'une prise en charge dans des structures temporaires à Paris ainsi que sur les départements de la petite couronne.

40 d'entre eux ont été accueillis ce jour, en début d'après-midi dans le département de l'Essonne et ont été répartis dans deux gymnases : 24 à Morsang-sur-Orge, et 16 à Sainte Geneviève des Bois. Ces structures provisoires, équipées de toilettes et de douches ont une capacité d'accueil de 100 personnes, ce qui permettra de recevoir de nouveaux migrants dans les tous prochains jours.

Leur prise en charge est réalisée par des organismes spécialisés, conventionnés par l'État : *Coallia* pour le gymnase de Sainte-Geneviève des Bois et *Habitat et Humanisme* pour celui de Morsang-sur-Orge. Ces associations assurent la fourniture des repas et réalisent un diagnostic sanitaire et social des migrants hébergés.

La durée de leur séjour, limitée à 20 jours, permettra aux services de l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration) et de la préfecture d'orienter ces personnes vers les structures et procédures adaptées en fonction de leur situation administrative.

Le Préfet de l'Essonne remercie les communes de Sainte-Geneviève des Bois et Morsang-sur-Orge, ainsi que les acteurs associatifs et les bénévoles qui se sont largement mobilisés pour conduire cette opération de mise à l'abri.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne